

# Pour un accueil local inconditionnel en zones rurales

**1- EN BREF**

**2- ENJEUX**

**3- IDÉES REÇUES**

**4- ARGUMENTS PRINCIPAUX**

**5- PASSER À L'ACTION**

**6- EXPÉRIENCES INSPIRANTES**

**7- RESSOURCES UTILES**

## 1 - EN BREF

**Nous proposons de voir les petites communes rurales comme des territoires d'innovation, par nécessité pour faire face aux fragilités qu'elles rencontrent, mais il reste qu'elles trouvent dans cette situation des marges d'action.**

**Ces fragilités tiennent principalement à leur taille et aux moyens restreints sur lesquels elles peuvent compter (humains, matériels, financiers). Sans les essentialiser, les communes rurales comportent des atouts et des intérêts à accueillir, pour le bénéfice de tous·tes les habitant·es et de l'intérêt général. Plusieurs expériences existent et permettent de formuler des propositions pour concrétiser la volonté d'accueil en mesures mutuellement bénéfiques.**

**Au-delà des idées reçues et des idéalisations, quelles sont les réelles capacités des zones rurales pour organiser l'accueil ? Elles sont très sollicitées actuellement, dans le contexte d'une politique de dispersion des exilés voulue par les gouvernements récents. Dans quelles conditions cet accueil est-il souhaitable ?**

## 2 - ENJEUX : Prévenir et agir sur le conflit de l'accueil

L'accueil rural est une réalité, nos observations et nos travaux montrent que **cet accueil fait conflit**.

Des projets d'accueil suscitent parfois des réactions de rejet pouvant déboucher sur des actions violentes comme ce fut le cas pour certaines communes en France, à Saint Brévins-les-Pins ou à Callac par exemple.

Le cadre général de ce conflit est à trouver à l'articulation de l'injonction de l'État à accueillir : par le biais de sollicitations des communes pour ouvrir des centres d'accueil (Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, Centres d'Accueil et d'Orientation etc.) ou encore en encourageant l'hébergement citoyen et en essayant de le modéliser (l'accueil des personnes réfugiées de la guerre en Ukraine fournit un exemple).

Il touche par ailleurs aux **enjeux généraux de l'habitabilité** pour l'ensemble du territoire tant sur les conditions matérielles relatives à l'accès aux ressources locales que sur les conditions sociales relatives aux liens de solidarité et aux représentations d'identité(s) et catégories de populations entre elles (néo-ruraux; personnes déjà établies; exilé·es...). Plusieurs lignes conflictuelles sont identifiées : celles des usages liés aux ressources locales (insuffisances de logement et de foncier, d'accès à l'eau et à l'énergie, ...) qui créent de la mise en concurrence ; celles d'ordre institutionnel entre les compétences et responsabilités de chaque acteur qui produisent parfois des blocages et des sentiments de dépossession des habitant·es et élu·es locaux·ales.

Pourtant, une **autre vision partagée de l'accueil est possible pour que celui-ci soit bénéfique à tous et toutes**, en prévision de chaque nouvelle installation et en l'emportant sur la rhétorique de la peur et d'éventuelles violences.



### 3 - IDÉES REÇUES

#### *Idée 1 : Les campagnes sont des grands espaces vides*

Réalité : Les villages sont généralement vus comme des territoires vides, aux populations vieillissantes ce qui aurait pour conséquences une moindre pression sur le logement et un marché de l'emploi meilleur. De ce constat, les installations de personnes réfugiées sont présentées comme des opportunités pour les villages.

En réalité, cette vision peut correspondre à certaines situations mais il est important de reconnaître que certains territoires ruraux peuvent être très attractifs pour des citadin·es qui souhaitent déménager ou posséder une résidence secondaire. Donc loin d'être vides, ils peuvent connaître une réelle pression immobilière. On peut particulièrement noter que cet attrait pour les campagnes a été renouvelé depuis la pandémie de COVID.

Quant au marché de l'emploi, il n'est pas forcément dynamique surtout si l'économie est ralentissante du fait du départ des populations les plus jeunes. Mais là encore, il faut surtout prendre la mesure de la diversité d'un territoire rural à un autre. Dans un territoire rural attractif, l'économie peut connaître des secteurs en essor, notamment du fait des réseaux de consommation de proximité. Toutefois, ce développement économique peut aussi se trouver aux prises avec des conflits de transition écologique et sociale.

Il est enfin nécessaire d'indiquer que, d'une manière générale, on observe que les personnes exilées sont plutôt attirées par les zones urbaines, principalement parce qu'elles viennent de ces zones dans leur pays. L'accueil rural peut être perçu comme un temps de répit et de reconstruction en attendant une stabilité administrative. Cela tient également au fait que bien souvent cet accueil rural est l'objet d'un hébergement directif, et les personnes exilées n'en ont pas toujours fait le choix. Pourtant, il faut également rappeler que l'installation à la campagne est aussi le choix de nombre de personnes exilées. Et compte tenu des obstacles tels que les problèmes de mobilité, d'accès aux soins, et aux services, il est d'autant plus important de relever le défi de l'accueil car il permet de répondre à l'ensemble des besoins d'une société locale.

#### *Idée 2 : Les discours de la peur marchent mieux dans les campagnes*

Réalité : Les cartographies électorales montrent que le vote pour le RN est plus important dans les campagnes que dans les villes. Si cette réalité objective peut laisser penser que les discours de la peur marchent mieux dans ces territoires, elle ne doit pas dissimuler les mémoires locales d'hospitalité (installations de populations protestantes, protection de familles juives pendant la guerre, accueil de réseaux de résistance...). Il existe des continuités historiques importantes à valoriser ainsi que des économies qui se sont maintenues grâce à l'accueil d'une main d'œuvre étrangère (agriculture, secteur minier...).

Les pratiques d'accueil et les rencontres entre personnes déjà établies et population locale amènent à déconstruire les préjugés en construisant des relations avec les personnes accueillies. C'est l'expérience des centres d'accueil et d'orientation (CAO) installés sur tout le territoire, à l'automne 2016, au moment de la destruction du bidonville de Calais.

### ***Idée 3 : Les populations rurales sont fortement engagées pour l'accueil***

**Réalité** : Derrière cette idée, il faut reconnaître une logique utilitariste de l'État : elle consiste, sur la base du constat que les grandes agglomérations reçoivent la majorité des populations exilées souhaitant à s'installer, à pratiquer une politique de la dispersion vers les zones rurales. Cette logique construit le discours sur les campagnes comme une meilleure opportunité pour les populations exilées. Cependant, comme on l'a déjà mentionné, les personnes exilées peuvent rencontrer de grandes difficultés à surmonter les obstacles ruraux tels que celui de la mobilité par exemple, tout comme les populations précaires des campagnes.

## 4 - ARGUMENTS PRINCIPAUX POUR L'ACCUEIL

- **Ouvrir le débat sur la question de l'accueil et ne pas la laisser aux forces politiques hostiles**

La question de l'immigration a été tellement agitée et instrumentalisée par les leaders des formations politiques et par les médias qu'elle arrive désormais en tête de liste des sujets de préoccupation de la population dans les sondages.

Pour sortir de ces instrumentalisations médiatiques relatives à la migration identifiée comme responsable des désengagements de l'État sur les services publics et les orientations budgétaires, il est fortement nécessaire d'**ouvrir des espaces de débat** :

- **en historicisant la question de l'accueil** : rappeler la construction historique de l'État français, la diversité de sa population, les politiques de coercition pour construire une unité nationale (linguistique notamment) et façonner le roman national ; rappeler des faits historiques de l'accueil dans les territoires de populations réfugiées à différentes périodes historiques (Protestants, populations persécutées par le régime nazi, etc.). Ces mémoires de l'hospitalité sont importantes pour montrer des continuités et déconstruire l'idée d'une crise.
- **en détachant la question d'accueil des populations exilées.** C'est une problématique des zones rurales en perte de moyens et de services publics, d'autant plus quand elles sont attractives.
- **en ne craignant pas la confrontations des idées** et en préparant avec méthode une animation qui permet l'expression libre et apaisée de chacun·e.

- **L'opportunité du local pour travailler à l'échelle d'un bassin de vie**

De nombreuses études montrent que les électeur·ices font une plus grande confiance dans les élu·es locaux·les. Ce lien se construit sur des atouts de proximité et un contact direct qui permet une meilleure mise en œuvre de la responsabilité des élu·es. Il est ainsi plus facile de susciter de l'adhésion autour d'une **vision partagée et d'une définition collective des priorités communes à l'échelle des réalités d'un bassin de vie**. Pour cette raison-là aussi, nous voyons une opportunité de construire et d'agir au niveau local.

- **Encourager la coopération grâce à l'élaboration d'un projet de territoire**

Avec les restrictions budgétaires, les petites communes rurales peuvent de plus en plus difficilement porter des projets seules. Elles se retrouvent dans l'obligation et le besoin de travailler avec une diversité d'acteur·rices. « On n'a pas le choix » témoigne un maire.

Cette réalité peut encourager les petites communes rurales à formuler **un projet de territoire**, inscrit à une échelle élargie au-delà du territoire de la commune et pouvant **s'appuyer sur l'intercommunalité** si une volonté politique est partagée (via un établissement public de coopération intercommunale, EPCI). L'échelon intercommunal permet d'amplifier et de mutualiser les moyens, trouver l'ingénierie territoriale nécessaire pour la réalisation du projet.

C'est également le maillon pour faciliter les liens avec l'ensemble des voisins du territoire : les agglomérations alentours par exemple. Dans le domaine de certaines mesures sociales qui ne dépendent pas des communes, par exemple, la distribution des compétences crée des relations d'interdépendance et obligent à s'adresser et travailler avec les autres institutions locales : le conseil départemental, la région, la préfecture, etc.

De plus, les projets de territoire permettent d'ouvrir des cadres d'action pour formuler des projets de développement local, (revitalisation, adaptation au changement climatique) qui donnent des moyens financiers et des accompagnements possibles aux élu·es locaux·ales.

Cette coopération locale entre acteurs du territoire permet de faire culture commune et de construire ensemble et en complémentarité, avec des politiques ancrées au plus près des besoins et des réalités.

- ***Co-construction pour les projets d'accueil***

Cette échelle du local facilite **la co-construction de projets**. Et les projets d'accueil ne peuvent pas faire l'économie de la co-construction.

On connaît les expériences malheureuses de certains villages dont les projets d'accueil se sont heurtés à des réactions violentes venant de l'extrême droite. Elles montrent que, non seulement la communication est un enjeu-clé, mais aussi que la meilleure façon de communiquer avec la population est de les associer dès le début au projet d'accueil pour qu'il soit co-conçu. En invitant ainsi chacun·e à imaginer l'accueil dans son village, le projet est assuré d'être dimensionné aux possibilités du territoire (ressources matérielles et symboliques). Le tissu associatif et économique local constitue pour cela des ressources importantes sur la question de l'accueil. Il est mutuellement profitable de l'associer, en veillant à ne pas l'instrumentaliser.

Le rural est destinataire d'un certain nombre de demandes de la part de l'État, parfois via l'État local, et souvent dans une conception utilitariste (objectif de dispersion des populations en migration, hors des grandes agglomérations). Le projet d'accueil co-construit peut être la base de l'établissement d'une gouvernance locale (inter-communalité, communes, associations, département, agglomération voisine...) permettant de renforcer le réseau et de mieux répondre aux demandes de l'État.

- ***Renforcer la réponse aux besoins sociaux de tous·tes***

Les projets d'accueil doivent **dépasser les catégories d'habitant·es** et s'inscrire dans la transversalité des services communaux pour le bénéfice de tous·tes. Ils ne doivent pas cibler une catégorie de personnes (les personnes exilées par exemple) mais doivent s'organiser à partir des besoins du territoire et chercher à y répondre pour tous et toutes, car les besoins prioritaires sont communs à tou·es les habitant·es (mobilité, accès aux services sociaux...).

## 5 - PASSER À L'ACTION

Nous insistons sur l'idée que l'accueil doit dépasser les catégories administratives, **s'adresser à tous et toutes, et s'ancrer dans une action publique transversales aux différents services municipaux**. Cette exigence peut apparaître exorbitante pour des petites communes rurales dont les moyens sont sous-dimensionnés. Pourtant, il est possible de s'engager pour l'accueil sans forcément chercher à s'impliquer dans tous les domaines. L'action peut démarrer sur un sujet jugé prioritaire localement, en associant une diversité d'acteurs.

## **Construire un projet de territoire solidaire**

Il s'agit de sortir du cloisonnement géographique et administratif communal pour travailler à l'échelle d'un bassin de vie, et de mutualiser les moyens et l'ingénierie en s'appuyant sur une vision intercommunale afin de partager et de consolider des ressources matérielles et infrastructures bénéfiques à tous·tes.

- Réaliser **un diagnostic partagé du territoire** ; définir des axes prioritaires du développement local concernant la transition écologique, l'accès aux services sociaux, le développement des moyens de mobilité, etc.
- S'engager dans une **démarche collaborative** pour travailler à une vision stratégique et prospective commune du territoire en agissant sur les conflits pour dimensionner l'accueil au territoire : quel territoire a-t-on envie de construire ensemble, pour aujourd'hui et demain ? Analyse les besoins de la population locale ;
- Assurer une **gouvernance locale partagée** à travers **l'instauration d'une instance citoyenne engagée autour d'élu·es** : il s'agit d'engager le plus possible des citoyen·nes pour débattre, créer une communauté d'intérêt dans le but de concevoir et porter des projets sociaux ;
- Établir **un plan d'action** collectif en s'appuyant sur des outils de planification et d'aménagement du territoire avec un calendrier mutuellement décidé, et une instance de suivi. Pour cela, plusieurs **outils de planification** sont à investir pour définir des objectifs concrets au plus près des réalités locales et ne pas les subir. Ils permettent de définir et d'approfondir des axes concrets d'actions (politique locale et sociale de l'habitat, mobilités, etc.).

Ce sont par exemple : le schéma de cohérence territorial, le plan local de l'urbanisme intercommunal, le plan climat et énergie territorial.

Ce sont également des leviers pour être crédibles dans l'impulsion de projets territoriaux au regard des autres institutions, parce qu'ils permettent d'obtenir des aides et faire du lien avec des potentiels partenaires et financeurs (l'État, le département, les associations, les entreprises, notamment).

*C'est notamment le cas du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) pour soutenir des projets de développement durable. Il va faciliter les demandes de financements (avec l'État) et de partenariats publics (ADEME) en soutien de projets concrets (mobilité douce, rénovation énergétique notamment).*

## **Agir contre l'isolement et pour la mobilité**

La mobilité constitue la première préoccupation des personnes exilées une fois logées. Elle permet de combattre le sentiment d'isolement et rendre moins dépendant les personnes accueillies des bénévoles engagés dans l'accueil, notamment dans le cas des rendez-vous administratifs réguliers et/ou médicaux.

- **Encourager l'intercommunalité à devenir l'autorité organisatrice de la mobilité** pour organiser des services réguliers de transports publics, des services de mobilité solidaire, ou des accompagnements spécifiques aux personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique, sociale ou avec une mobilité réduite.
- **Travailler à un plan de mobilité inclusif** à partir d'un diagnostic partagé et l'évaluation des besoins. Ce travail peut être décliné et soutenu par les objectifs de contractualisation avec un plan climat-air-énergie territorial (PCAET), en coopération avec des associations locales. Il permet de bénéficier de financements. Concrètement cela peut donner lieu à plusieurs actions pour les personnes en difficultés sociales : location longue durée de vélos électriques ou de véhicules individuels en fonction des revenus, aide à l'acquisition de vélos par exemple.

## **Développer des parcours locaux de santé**

L'accès aux soins dans les zones rurales est parfois très problématique. Pour faciliter l'accès aux soins et aux spécialistes, il est possible de développer des parcours locaux de santé. Ils reposent sur l'idée de ne pas laisser seules les personnes dans cette difficulté :

- pour des patients en précarité économique, identifier des médecins généralistes qui acceptent une prise en charge ;
- pour les spécialistes, construire avec l'agence régionale de la santé ainsi que les directions départementales de la cohésion sociale, un parcours de santé local facilité.

## **Développer des politiques de l'habitat solidaire**

- **Réaliser un programme local de l'habitat (PLH)** pour définir, planifier et mettre en œuvre des objectifs de solidarité territoriale : diagnostic partagé pour identifier les besoins des plus fragiles, coopération entre acteurs locaux (collectivités, associations, bailleurs sociaux, citoyens), valorisation des formes variées d'habitats (participatifs, légers...) et travail sur la facilitation des modalités d'accès, définition d'objectifs communs de mobilisation de la vacance et de réhabilitation. Le PLH facilite l'accès aux financements et soutiens techniques.
- **Mettre à disposition des logements communaux (penser aux presbytères)** pour des familles fragilisées avec de l'intermédiation locative et des baux glissants; de l'aide dans le paiement des fluides;
- **Développer du logement social** et encourager le développement d'une agence immobilière à vocation sociale.
- **Prévoir de l'hébergement d'urgence** : en mobilisant par exemple les gîtes communaux ou locations saisonnières souvent disponibles en inter-saison.
- **Lutter contre la vacance** : recensement, typologie, incitation à la remise sur marché, mobiliser des outils coercitifs (taxation, préemption, permis de louer,...) en s'appuyant sur une opération programmée d'amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain OPAH RU.

Ces programmes peuvent également s'inscrire dans une logique de **revitalisation des bourgs**.

## **Former une communauté engagée pour l'accueil**

fondée sur une démarche pour construire ou renforcer des liens avec une diversité d'acteur·ices.

- **Être une commune en soutien des initiatives locales et solidaires** : se mettre à la disposition des associations ; écouter et répondre à leurs besoins ; entendre et chercher ensemble des moyens et des solutions ;
- **Créer des espaces hybrides** où les habitant·es se retrouvent ; où iels peuvent trouver de l'information ; où il existe une écoute des demandes ; pour répondre au besoin de décloisonner les espaces, les liens dans la population ; pour cela il faut travailler les représentations ;
- **Identifier des événements** qui permettent d'élargir l'audience des discours des élue·es et les investir pour exprimer les valeurs de solidarité : l'importance des récits sur les mémoires collectives relatives à l'histoire locale, à l'accueil et aux migrations passées sont des prétextes possibles. Le 14 juillet ainsi que les différents temps de commémorations sont des moments propices pour construire des ponts avec l'accueil d'aujourd'hui. Ce sont aussi des occasions pour faire des discours d'apaisement, en lien avec des thématiques pertinentes dans les contextes locaux. Ils peuvent prendre la forme de discours qui expriment ce en quoi on se ressemble, l'importance des valeurs d'égalité et d'union, de rappeler qu'elles sont attaquées aujourd'hui et menacées et les conséquences que cela aurait de diviser la société, de rendre les catégories de la population les plus vulnérables responsables des problèmes sociaux par exemple ;
- Soutenir des **moments festifs** pour créer du lien ;
- Faciliter l'accueil et l'inclusion à l'école avec le corps enseignant;

## **Assurer de l'action sociale :**

- S'il n'y a pas de volonté politique pour une action sociale à l'échelle de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), la commune peut maintenir son Centre communal d'Action Sociale (CCAS) avec une certaine autonomie budgétaire pour **délivrer des aides facultatives en soutien des personnes fragilisées, soutien aux fournitures scolaires** ;
- Quand les compétences restauration scolaire et périscolaire sont maintenues : **pratiquer des tarifs sociaux** ;

## **Produire des ressources à mettre à disposition**

Il existe un besoin de formation et information pour accompagner les politiques mises en œuvre pour apporter de l'information en même temps que le projet politique. Ceci peut être réalisé avec des coopérations avec des associations ou des universitaires. L'échelon de l'intercommunalité est particulièrement adapté à cet objectif.

## 6 - EXPÉRIENCES INSPIRANTES

- **Communauté de communes du Trièves :**

- ***Mise à disposition des l'expérience des VTC de la communauté de communes du Trièves*** : Grâce à une convention mise en place au titre de la compétence sociale entre la commune, la communauté de communes et l'usager. Plusieurs catégories d'usagers peuvent désormais s'en servir : cela a été le cas des exilé·es Ukrainien·nes avec un élargissement aux personnes exilées soutenues par le collectif d'accueil des réfugiés dans le Trièves CART.

- ***Tarifications solidaires*** : la communauté de commune a renforcé l'ouverture des droits pour la cantine (à 1 euros, avec un barème en fonction des revenus), l'accès aux médiathèques est gratuit aux « demandeurs d'asile et réfugiés » alors qu'il n'existe pas de tarifs sociaux à ce jour.

- Le développement d'un plan d'action logement avec l'établissement d'une ***cartographie territoriale de la vacance***.

- **Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux :**

L'adoption d'un plan local d'habitat (PLH) a permis de définir une feuille de route (objectifs en termes de production de logements, d'habitats intermédiaires, de logements aidés, de lutte contre l'habitat indigne, d'accompagnement à la réhabilitation). Cela a favorisé l'adoption d'une stratégie globale de mobilité : mobilités douces, réduction des véhicules individuels, et développement de mobilités solidaires pour faciliter le retour à l'emploi.

Pour approfondir : [Un programme local de l'habitat](#) de la CCT Dieulefit-Bourdeaux.

- **La commune du Percy :**

Pour faire face aux pénuries de logement, la mairie du Percy a impulsé une expérimentation d'un hameau d'habitats légers mobiles avec 3 habitations.

La commune loue le terrain à une association via un bail de 3 ans (dans l'attente de faire évoluer le PLU) et une fois les demandes autorisations d'urbanisme terminés. Chaque foyer versera un loyer mensuel et paiera la taxe d'ordure ménagère, eau... chaque année. Les constructions quant à elles seront financées par les 3 foyers. La commune a un seul interlocuteur, l'association, qui s'occupe de la gestion interne, du recrutement des nouveaux habitant·es, de la gestion des départs, de la conception architecturale et du financement des constructions, etc. La commune n'a pas donc pas de coût de gestion une fois le projet installé.

Pour approfondir :

⊕ Expérimentation d'un mini hameau léger sur la commune - Le blog de la commune : Le Percy ...

- **La commune de Notre-Dame-de-l'Osier :** La petite commune rurale de 500 habitants dans l'Isère soutient un projet d'accueil mixte et des réfugié·es et des personnes précaires du territoire : Tero Loko dans l'objectif de redynamiser un territoire rural par l'accueil et l'insertion de personnes réfugiées. Le site propose, tel un tiers-lieux, des activités culturelles, du maraîchage, une boulangerie notamment.

Pour approfondir :

⊕ Accueil - Réseau Cocagne, l'expérience de Tero Loko.

- **La commune de Mens :**

Avec l'appui du **programme « Petite Ville de demain »** ; Mens, commune de 1400 habitants, a fait face à une stagnation du parc locatif public depuis plus de 20 ans (60 logements locatifs sociaux + 15 logements communaux). Le parc locatif privé reste très cher, au même niveau que la moyenne des loyers dans la métropole grenobloise, pour des logements le plus souvent de qualité médiocre. Et au vu des 11 % de logements vacants, la commune a souhaité mener une étude approfondie de la vacance. Parmi les solutions envisagées pour la résorber, elle rachète les maisons les plus insalubres afin de les démolir et d'aérer le centre, ou de réaliser d'autres opérations de renouvellement urbain comme la création de logements par niveaux, suite à l'achat de logements mitoyens, afin de proposer de l'habitat inclusif et/ou participatif.

- **Alliance société civile, élu·es et associations engagées dans l'accueil - La fabrique locale d'une politique d'accueil dans le Trièves**

Il s'agit d'un travail de co-production d'une politique territoriale en faveur de l'accueil pour dimensionner un accueil adapté au territoire, valoriser les pratiques citoyennes d'accueil existantes et installer dans le débat public la question de l'accueil.

⊕ Trièves, territoire accueillant - MODUS OPERANDI, pour une approche constructive du conflit

## 7 - RESSOURCES UTILES

- **Quelques financements repérés :**

À travers des outils stratégiques et financiers :

- Conventions multipartites pour la définition d'opérations de revitalisation du territoire

⊕ **L'opération de revitalisation de territoire (ORT)**

- Contrats pour la réussite de la transition écologique :

⊕ **Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)**

- Programme national « Petites villes de demain » (villes de moins de 20 000 habitants) pour soutenir la stratégie globale de revitalisation et de développement local : soutien en ingénierie (poste de chargé de mission) et orientation vers des soutiens financiers.

⊕ **Programme Petites Villes de Demain : le dossier | Cerema**

- OPAH-RU comme outils technique pour développer des actions concrètes sur le bâti avec des soutiens financiers

⊕ **L'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)**

- Contrat de réciprocité entre une commune urbaine et une commune rurale :

⊕ ► **Le Teil & Villeurbanne : la coopération territoriale, vecteur de cohésion sociale - Fondation ...**

Ces outils permettent de recourir à d'autres fonds : le fonds vert, l'ADEME, LEADER

- Le programme LEADER (Liaison entre Actions de développement de l'économie rurale) : il soutient des projets portés par un groupe d'action locale rassemblant plusieurs acteurs du territoire avec une logique de développement territorial établie.

⊕ **Le programme LEADER**

- Fonds transversaux de l'ADEME (Fonds chaleur, économie circulaire, etc.)

⊕ **Les aides financières de l'ADEME pour la transition écologique des entreprises**

- **Des ressources inspirantes et accompagnements possibles :**

⊕ **Ressources de l'ANVITA**

Pour penser des initiatives qui mêlent foncier, solidarité et économie locale et solidaire : le site de [Villages vivants](#)

⊕ **Pour une société de l'accueil - MODUS OPERANDI, pour une approche constructive du conflit**